



10 octobre 2008

---

**Circulaire\***

Circulaire du Secrétaire général adjoint à la gestion

Destinataires: Les membres des délégations et les fonctionnaires du Secrétariat

**Objet: Premier jour d'émission – 23 octobre 2008 : timbres et plaquettes de prestige « Changement de climat » et dépliants de collection annuelle pour 2008****Timbres commémoratifs**

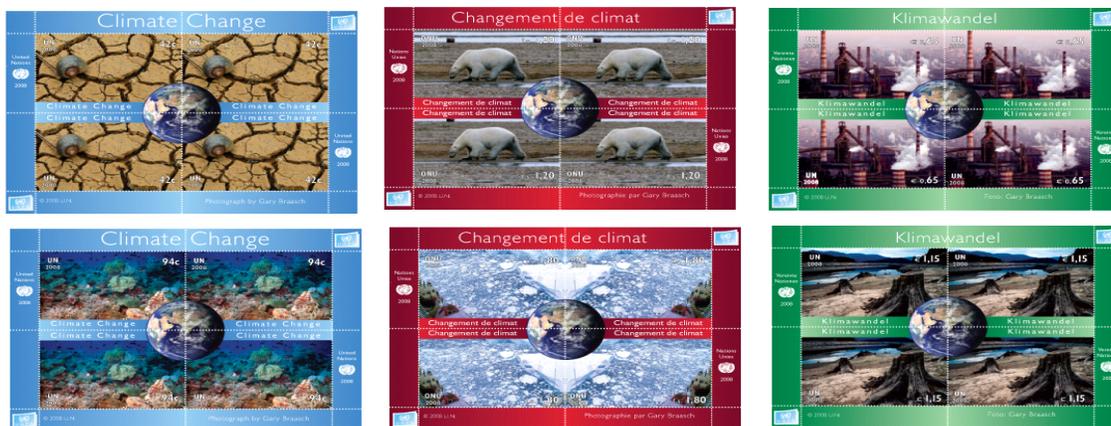
1. Le jeudi 23 octobre 2008, l'Administration postale des Nations Unies (APNU) émettra une série de six timbres commémoratifs et de trois plaquettes de prestige sur le thème « Changement de climat ».
2. Les timbres ont été conçus par M. Gary Braasch, photographe et journaliste de renom, qui a conduit de nombreuses recherches et est spécialiste de la question. L'ouvrage exhaustif qu'il a consacré aux changements climatiques, intitulé *Earth Under Fire: How Global Warming Is Changing the World*, peut être acheté en même temps que les timbres par l'intermédiaire de l'APNU.
3. Les timbres, qui se présentent sous forme de feuillets miniatures de quatre timbres par feuillet, auront les valeurs suivantes : 0,42 et 0,94 dollar, 1,20 et 1,80 franc suisse et 0,65 et 1,15 euro.

---

\* Date d'expiration : 23 novembre 2008.



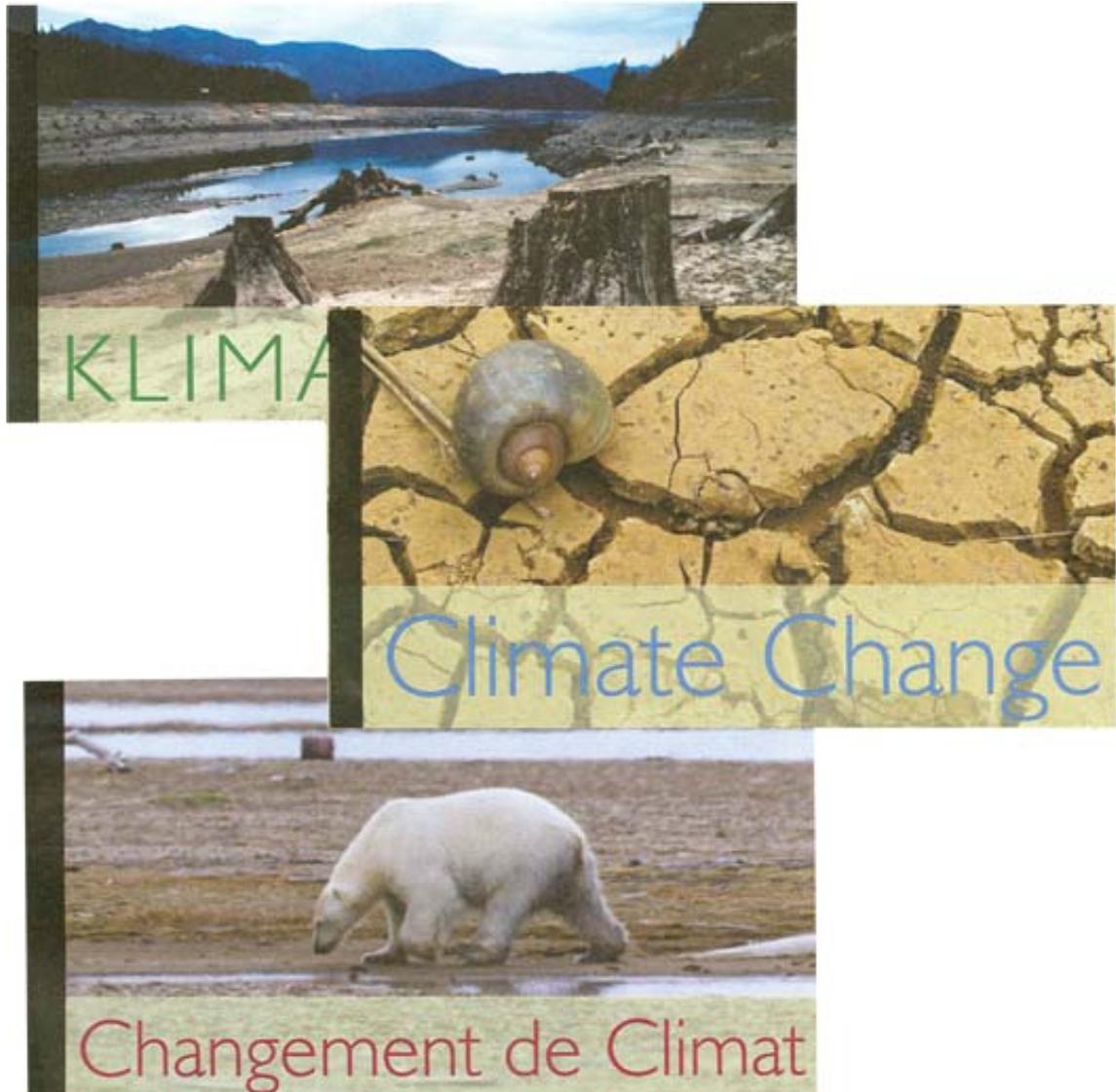
(Valeur équivalente en dollars des États-Unis : 1,20 franc suisse = 1,15 dollar; 1,80 franc suisse = 1,72 dollar; 0,65 euro = 1,01 dollar; 1,15 euro = 1,79 dollar, sous réserve de la fluctuation de change)



### Plaquettes de prestige

4. Le 23 octobre 2008 également, l'APNU émettra trois plaquettes de prestige sur le thème « Changement de climat », qui contiennent 16 pages de photographies et d'illustrations en couleur accompagnées d'informations détaillées sur la question, et six feuilles de 4 timbres chacune, soit 24 timbres non oblitérés libellés en dollars des États-Unis, en francs suisses ou en euros. Ces plaquettes seront en vente au prix de 9,00 dollars, 10,20 francs suisses et 7,80 euros, respectivement.

(Valeur équivalente en dollars des États-Unis : 10,20 francs suisses = 9,76 dollars et 7,80 euros = 12,13 dollars, sous réserve des fluctuations de change)



#### Dépliants de collection annuelle pour 2008

5. Les dépliants de collection annuelle pour 2008 contenant des exemplaires neufs des timbres uniques et des blocs-feuillets émis en 2008 seront également émis le jeudi 23 octobre 2008. Il est à noter que les timbres émis en 2008 dans les séries « Espèces menacées d'extinction » et « Monnaies et drapeaux » ne feront pas partie des dépliants de collection annuelle pour New York, Genève et Vienne. Ces timbres ont fait l'objet de dépliants distincts, qui ont respectivement été émis en mars et mai 2008.

### **Renseignements pratiques**

6. Pour la commodité des philatélistes, l'APNU mettra en vente au Siège des enveloppes premier jour préalablement affranchies et oblitérées à New York, à Genève et à Vienne, mais **uniquement** au cachet officiel premier jour de l'APNU. Les membres des délégations et les fonctionnaires pourront se procurer ces articles le jeudi 23 octobre 2008 aux endroits suivants :

a) Comptoir de vente de l'APNU, au 1<sup>er</sup> sous-sol du bâtiment de l'Assemblée générale, de 9 heures à 17 heures;

b) Comptoir de vente temporaire situé dans le hall du Secrétariat, du côté est, le long des vitrages, entre la cafétéria et le kiosque à journaux, de 9 heures à 16 heures.

7. On pourra se procurer les oblitérations premier jour au point de vente temporaire du Service postal des États-Unis situé à proximité de la Librairie de l'ONU, au 1<sup>er</sup> sous-sol du bâtiment de l'Assemblée générale, de 9 heures à 17 heures.

8. On trouvera des renseignements sur les timbres de l'ONU sur l'Internet, à l'adresse suivante : <http://unstamps.un.org>.

---